



## Une semaine de mobilisation pour la création d'un corps d'AESH

Depuis le printemps dernier, les organisations syndicales FSU, SE-UNSA, CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, CGT Éduc'action, SNALC et SUD éducation ont mené une campagne pour que soit enfin mis à l'ordre du jour l'obtention d'un corps de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH avec une pétition qui a recueilli à ce jour plus de 83 000 signataires, ce qui démontre le soutien total de toute la communauté éducative et au-delà pour les AESH.

En effet, ces personnels exercent leur métier avec professionnalisme et sont devenus un maillon essentiel permettant l'inclusion d'élèves en situation de handicap. Le métier d'AESH est une profession à part entière et les missions pérennes qu'ils et elles exercent ne fait pas débat sur leur nécessité.

La situation à la rentrée 2025 a montré à quel point ce métier souffre d'un manque d'attractivité (multiplication des démissions, licenciements pour inaptitudes, ruptures conventionnelles) et le maintien dans la précarité de ces 140 000 agents n'est pas de nature à inverser la tendance.

Il est temps de donner un signal fort ! C'est pourquoi l'intersyndicale FSU, SE-UNSA, CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, CGT Éduc'action, SNALC et SUD éducation poursuit la campagne pour la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH aussi bien au niveau national qu'au plus près des lieux de travail.

Une demande d'audience a été adressée aux ministres employeurs : le ministre de l'Éducation nationale et de l'agriculture, pour porter la pétition, et les parlementaires ont reçu un argumentaire sur la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH.

**L'intersyndicale appelle l'ensemble des AESH et des personnels de l'éducation à se mobiliser dans les départements pendant la semaine du 15 au 19 décembre, et plus particulièrement le 16 décembre, jour du Comité Social d'Administration ministériel consacré au budget.**

Ensemble, pour revendiquer la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH, chacun et chacune est invité à participer aux mobilisations décidées par les intersyndicales locales : rassemblements, heure d'information syndicale, grève...

Paris, le 4 décembre